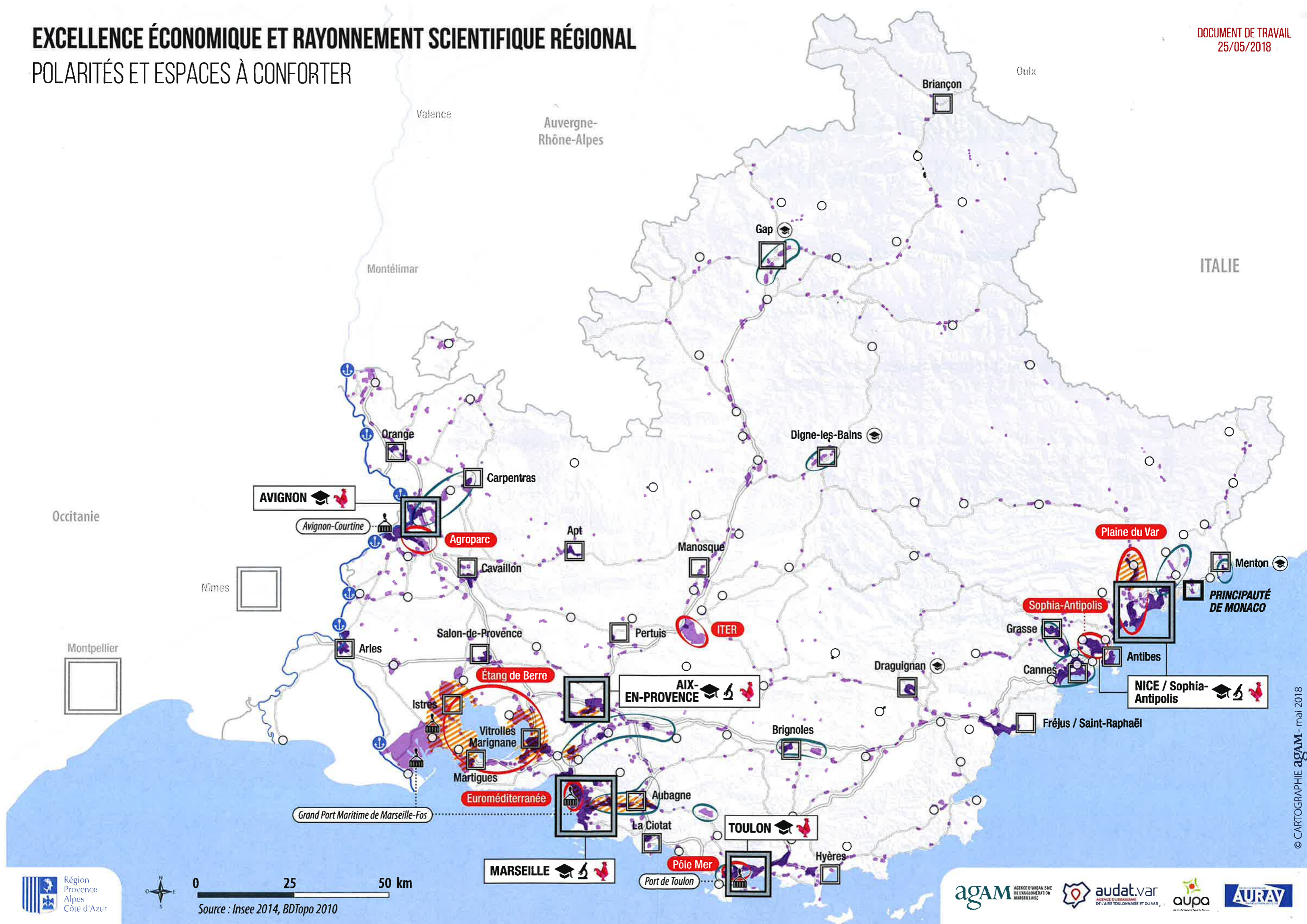


EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE RÉGIONAL

POLARITÉS ET ESPACES À CONFORTER

DOCUMENT DE TRAVAIL
25/05/2018



EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE RÉGIONAL

POLARITÉS ET ESPACES À CONFORTER

Vers une stratégie d'aménagement économique régionale

[LD1 – Axe 1 – Obj. 5]



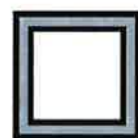
Optimiser et renouveler le foncier économique existant

Zones d'activités économiques



Reconquérir du foncier économique dans les zones les plus tendues, concentrant l'essentiel des emplois

Zones de concentration de l'emploi privé



Centralités métropolitaines, centres urbains régionaux, centres locaux et de proximité

Rechercher une meilleure cohérence dans l'implantation des activités



- Orienter l'accueil d'opérations tertiaires et commerciales vers les centralités déjà constituées



- Soutenir la production et le renouvellement du parc immobilier d'entreprises dans les centres (desserte TC et stationnement suffisant)

- Donner la priorité au foncier périphérique pour l'accueil d'activités productives (industrielles ou logistiques)



Espaces d'appui au développement économique



Espaces économiques à restructurer et requalifier en priorité



Grands espaces portuaires, industriels et logistiques



Ports sur le Rhône

Soutien aux grands pôles économiques porteurs

du rayonnement régional [LD1 – Axe 1 – Obj. 4]



Espaces à fort potentiel pour le développement économique

Rééquilibrer et renforcer ces grands pôles



Écosystèmes FrenchTech

Soutien aux écosystèmes universitaires, de recherche et d'innovation, contribuant au rayonnement régional [LD1 – Axe 1 – Obj. 6]



Grands pôles d'enseignement supérieur : sièges des universités et écoles



Autres pôles d'enseignement supérieur



Technopôles de recherche



Voies principales et secondaires